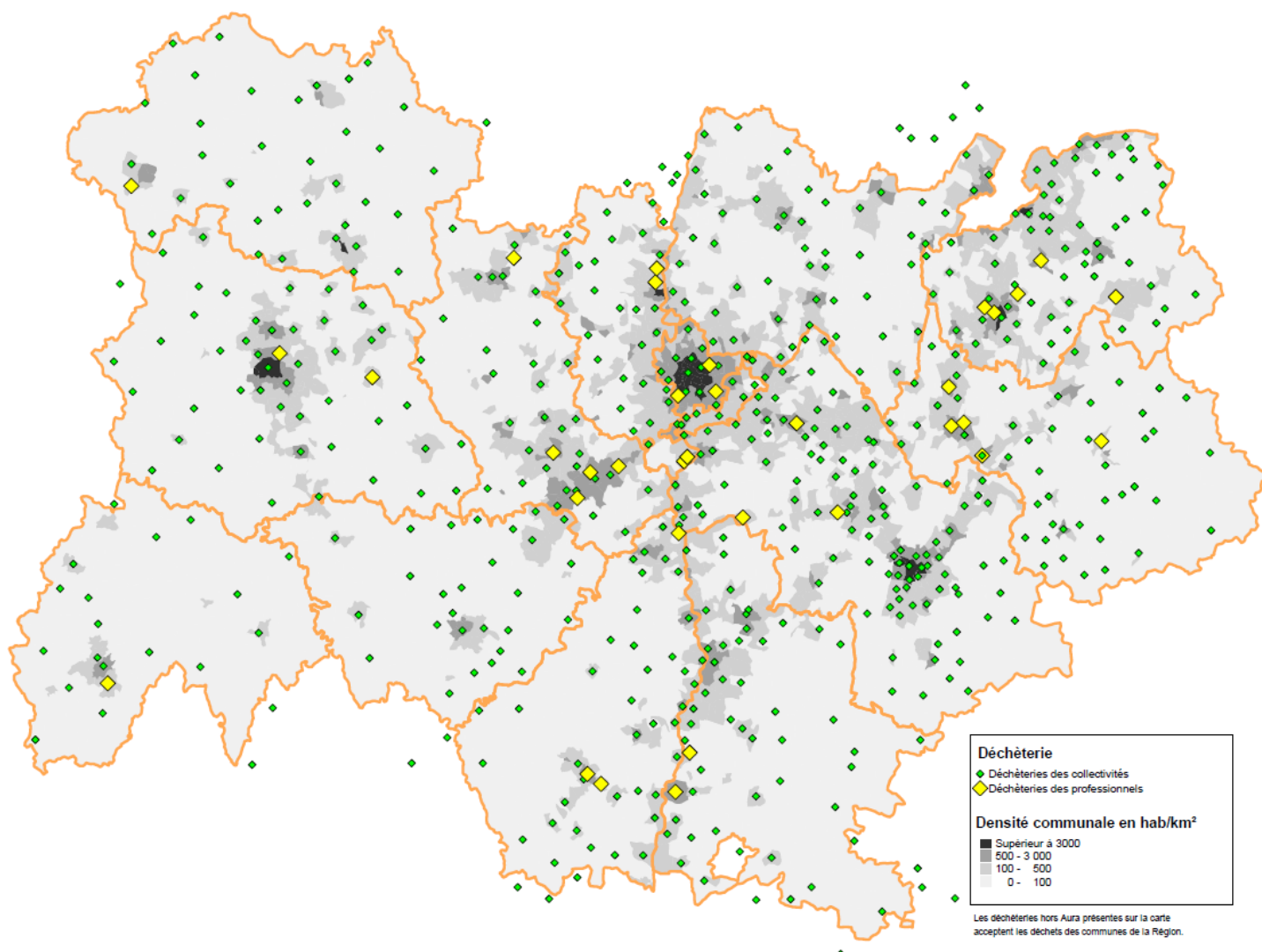




ENQUÊTE 2016
DONNÉES 2015

Les Déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes AuRA

① Situation géographique des déchèteries et densité de la population



En 2015, **100 %** de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes est desservie par une déchèterie
45 communes sont desservies par une déchèterie située hors AuRA

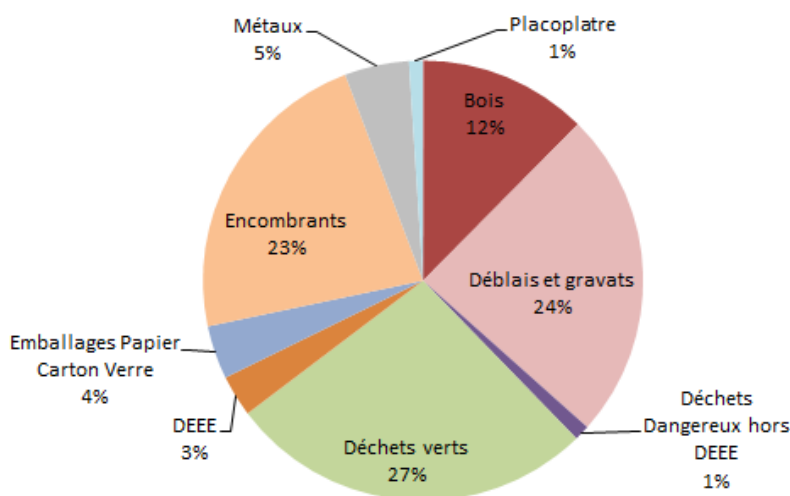
POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie
www.sinoe.org

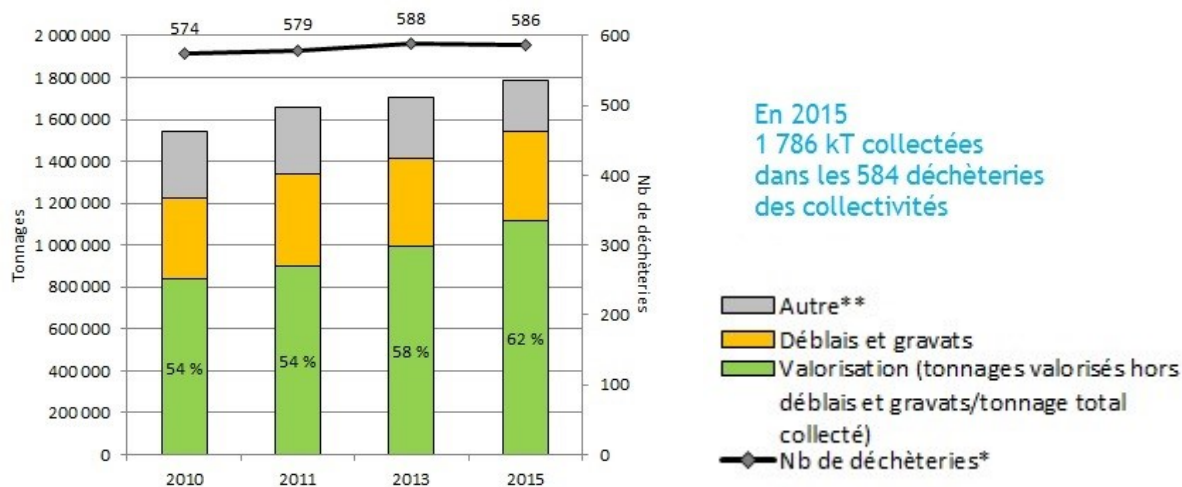
② Déchèteries des collectivités

2.1 Répartition des déchets collectés en déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015 (en pourcentage des tonnages)

En 2015, le tonnage collecté par les déchèteries des collectivités en Auvergne-Rhône-Alpes a été de **1 785 678 tonnes**, soit **15,6 %** de plus par rapport à 2010



2.2 Evolution du nombre de déchèteries et des tonnages reçus de 2010 à 2015



*Nombre de déchèteries des collectivités en fonctionnement au 31 décembre de l'année de référence

**Autre : stockage et traitements spécifiques des DDS (Déchets Dangereux Diffus)

En 2015, plus de 1 113 700 tonnes de déchets (hors gravats), collectés en déchèterie des collectivités, sont envoyées vers une filière de valorisation :

- 13% de ce tonnage rejoint une filière de valorisation énergétique,
- 43% une filière de valorisation matière,
- 44% une filière de valorisation organique.

Les tonnages collectés ont augmenté de presque 16 % entre 2010 et 2015. La part de valorisation augmente aussi régulièrement de 54 à 62 % des flux collectés et +33% entre 2010 et 2015.

Les déblais et gravats sont soit enfouis (44%) soit valorisés (56%). La filière exacte n'étant pas toujours connue avec précision, ces données sont donc à prendre avec précaution.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie
www.sinoe.org

2.3 Ratio par habitant par catégorie des déchets collectés en déchèteries en Auvergne Rhône-Alpes en 2015

Catégorie de déchets	Ratio à l'habitant INSEE*	Ratio à l'habitant DGF*	Evolution ratio à l'habitant permanent 2010-2015**
Bois	28	26	47%
Déblais et gravats	55	51	8%
Déchets dangereux***	3	2	68%
Déchets verts	61	57	9%
DEEE	7	6	37%
Emballages Papier Carton Verre	9	8	3%
Encombrants	51	48	2%
Métaux	11	10	-4%
Plâtre	2	2	144%
Autres****	0,08	0,08	
Total	228	212	11%

* Population desservie INSEE SINOE 2015. Population desservie DGF 2015.

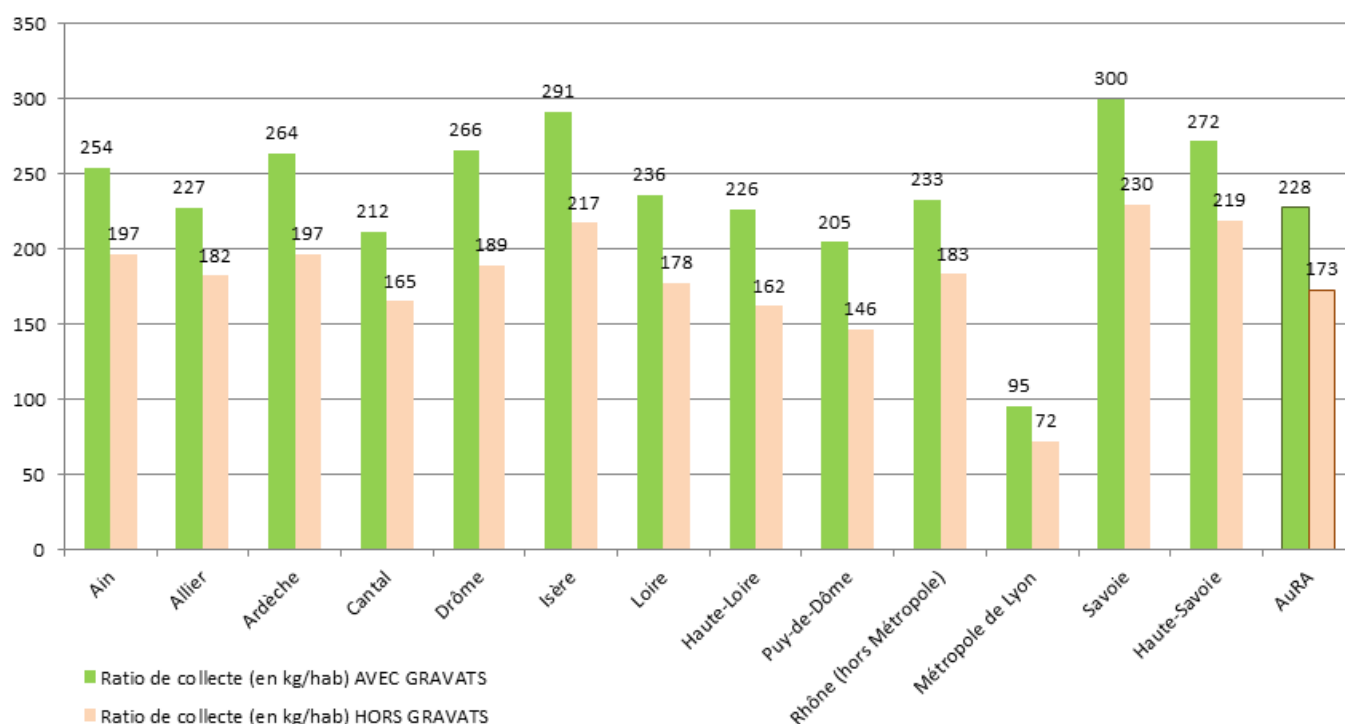
** Comparatif sur les ratios à l'habitant permanent 2015 et 2010.

*** Catégorie Déchets dangereux : hors DEEE et hors bois traités

**** Catégorie Autres : inclus les corps gras et les déchets en mélanges

De 2010 à 2015, le ratio global à l'habitant a augmenté de 11%. Sur cette période les ratios de bois, DEEE, déchets dangereux et plâtre ont connus une forte hausse, liée à l'émergence de ces nouvelles filières.

2.4 Ratio par habitant INSEE* des tonnages globaux collectés en déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015 par département



* Ratios du graphique calculé par rapport à la population desservie INSEE SINOE 2015.

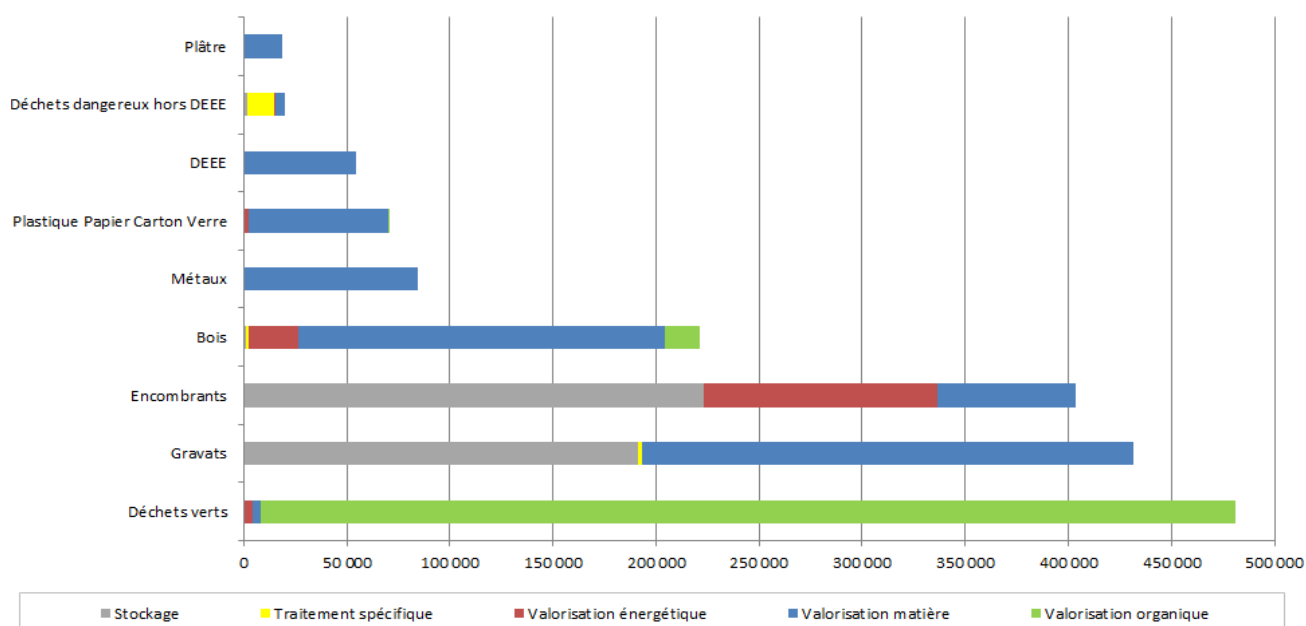
Le ratio avec gravats des tonnages collectés en 2015 en déchèteries est au global pour Auvergne-Rhône-Alpes de 228 kg/hab. INSEE (population INSEE SINOE 2015) et de 212 kg/hab. DGF 2015

Le ratio sans gravats est de 173 kg/hab. INSEE et de 161 kg/hab. DGF 2015

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie
www.sinoe.org

2.5 Destination des déchets collectés en déchèteries en Auvergne Rhône-Alpes en 2015 (en tonnes)



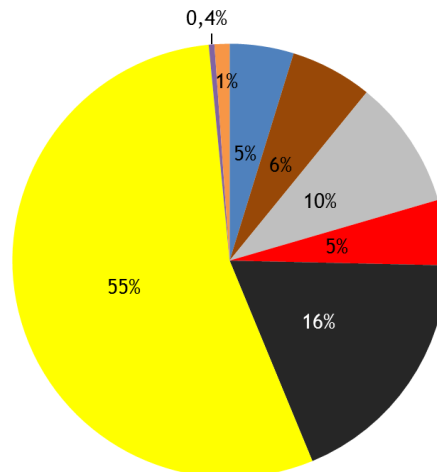
Déchets dangereux hors DEEE : déchets dangereux diffus des ménages, n'inclus pas les bois traités
 DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
 Bois : inclus toutes les catégories de bois y compris les bois traités.

2.6 Déchets dangereux diffus des ménages, détail d'un flux complexe

Les Déchets dangereux diffus des ménages représentent 1% du tonnage global collecté en déchèterie (le bois traité non inclus). Cette part est en augmentation depuis 2010.

Selon une étude de GEDEDIM*** sur la collecte des déchets dangereux diffus en déchèteries (réalisée à partir des données 2009), seulement 30% du gisement est produit par les ménages.

Type de déchet	Tonnages collectés 2015*
Batteries auto	902
Piles et accumulateurs	504
Amiante	1 821
Huiles minérales (moteur ou autres)	3 489
Déchets dangereux diffus différenciés ou non (DDS)**	10 356
DASRI et médicaments	80
Bouteilles gaz et extincteurs	211
Autres (Cartouches d'encre, radiographies, filtres à huiles)	922
	18 285



Avec la mise en place de la filière REP en avril 2013, les collectivités commencent à mieux connaître les tonnages par type de DDS collectés sur leur territoire (qu'ils soient inclus ou hors REP).

De 2010 à 2015 les tonnages collectés des déchets dangereux en déchèteries ont augmenté de 58%. Sur cette période, les DDS différenciés ou non ont augmenté de 39% et l'amiante de 79%.

En 2015 en AuRA la collecte des Déchets dangereux diffus en déchèteries (hors bois traité) est de 2,3 kg/hab. INSEE (population INSEE SINOE) et de 2,2 kg/hab. DGF.

* Tonnages collectés indiqués dans ce tableau inclus aussi les tonnages collectés sur des déchèteries hors AuRA qui desservent au moins une commune en AuRA

** DDS : inclus petits déchets chimiques en mélanges, solvants, peintures, déchets acides, déchets de produits agro-chimiques, emballages souillés. Les huiles végétales ne sont pas classées dans les déchets dangereux mais sont des liquides susceptibles de créer une pollution.

*** GEDEDIM est un projet porté par des syndicats professionnels de la gestion des déchets dangereux (SNCDL, SYPREN et SYVED) : <http://predd.rhonealpes.fr/IMG/pdf/GEDEDIM-Dossier-de-Pressa-DEC2010-2.pdf>

POUR ALLER PLUS LOIN

www.sindra.org, Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets non dangereux, Collecte et déchèterie

www.sindra.org, Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes, Déchets dangereux, Collecte, DDS et DEEE

www.sinoe.org

2.7 Les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)

Au niveau Auvergne-Rhône-Alpes, **98 déchèteries** ont collecté des DEA en 2015. Cela représente **52 EPCI** et **64% de la population**. **24 712 tonnes** de DEA ont été collectées sur les déchèteries des collectivités en 2015 soit **3,2 kg/hab.** INSEE (population INSEE SINOE 2015) et **2,9 kg/hab.** DGF 2015

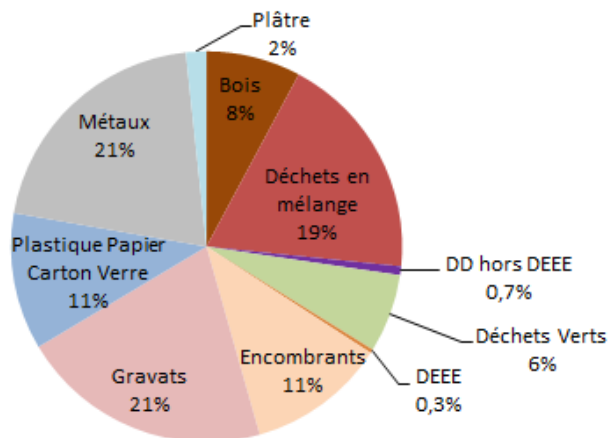
OBJECTIF LTECV
Loi Transition Énergétique pour la croissance verte

Instaurer le tri des déchets d'activités économiques avec 5 flux minimum (papier carton, métaux, plastiques, verre, bois) dès 2016

Reprise des déchets du BTP par les distributeurs de matériaux dès 2017

③ Déchèteries des professionnels

28 déchèteries dédiées uniquement aux professionnels sont référencées dans Sindra au 31/12/2015. Elles sont toutes gérées par un prestataire privé.



En 2015, **77 005 tonnes** ont été collectés sur ces déchèteries (données partielles, certaines installations n'ont pas pu différencier les tonnages de leur déchèterie professionnelle par rapport à leurs autres installations : tonnage par exemple inclus sur le centre de tri du même MO).

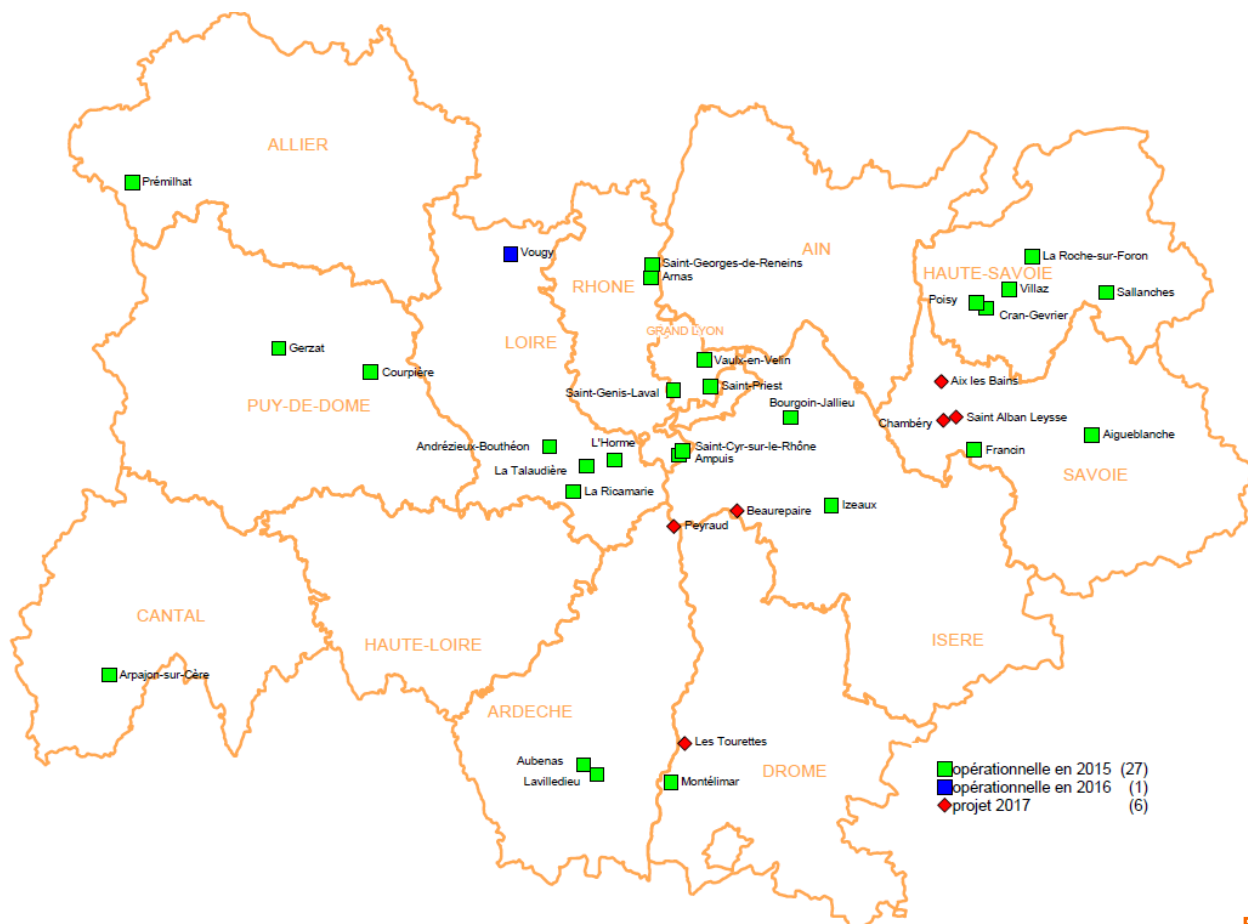
70 % des déchets hors gravats sont valorisés, **13 %** vont en stockage.

Les **17 %** (hors gravats) restant sont retriés dans des centres de tri (une partie suit donc une filière de valorisation).

Les déblais et gravats représentent **21%** des déchets entrants.

Définition d'une déchèterie des professionnels :

"Un espace aménagé, clôturé et sécurisé, où les professionnels, artisans, commerçants, peuvent apporter leurs déchets triés en les répartissant dans des espaces ou conteneurs spécifiques (6 flux différenciés minimum) en vue de leur réemploi, leur valorisation ou en dernier recours de leur élimination"



④ Chiffres clés pour les déchèteries en Auvergne-Rhône-Alpes

Parc des déchèteries		
Nombre de déchèteries au 31/12/2015	584 (collectivités) + 28 (professionnelles)	
<i>613 en fonctionnement en 2015 dont 8 ont ouvert courant d'année (2 EPCI + 6 déchèteries professionnelles privés) , une a fermé. 45 communes de la région utilisent des déchèteries hors de la Région.</i>		
Taux de couverture de la population (situation fin 2015 quelque soit le département d'implantation de la déchèterie)	100%	
Nombre moyen d'habitants desservis par déchèterie	13 420	
Taux de fréquentation (visites par habitant desservi par an)	2,2*	
<i>*calcul sur la base des 330 données disponibles sur 585 déchèteries des EPCI qui ont fonctionné en 2015</i>		
Quantités collectées en 2015 sur les déchèteries des collectivités de la Région		
Quantités collectées (en tonnes)	1 785 678	➔ +15,6% depuis
Ratio d'apport par habitant desservi <u>population INSEE SINOE 2015</u>	228 kg/an	
↳ Ratio d'apport hors gravats	173 kg/an	
Ratio d'apport par habitant desservi <u>population DGF 2015</u>	212 kg/an	
↳ Ratio d'apport hors gravats	161 kg/an	
Taux de valorisation des déchets collectés	76%	
↳ Taux de valorisation hors gravats	82%	
↳ Taux de valorisation des gravats	55%	
Les encombrants, déchets verts et déblais et gravats représentent 74% du tonnage collecté sur les déchèteries		
Organisation et fonctionnement des déchèteries en 2015 (y compris déchèteries professionnelles)		
Statut du maître d'ouvrage	Public : 95%	
	Privé : 5%	
Mode de gestion (pour déchèteries des collectivités)	Régie : 64%	
	Prestation de service : 35%	
	Délégation de service public : 1%	
Accueil des professionnels (pour déchèteries des collectivités)	88%	
	dont 11 % accueil gratuit ; 82 % accueil payants et 7% sans précisions	
<i>100% des déchèteries ont renseigné cette donnée</i>		
Suivi de la fréquentation (particuliers/artisans-commerçants)	56% des répondants	
<i>94% des déchèteries ont renseigné cette donnée</i>		

Édition
Novembre 2018

OÙ TROUVER LES DONNÉES SUR SINDRA et SINOE ?

Espace Grand public :

www.sindra.org : Les déchets en Auvergne-Rhône-Alpes/ Déchets non dangereux /Collecte et déchèterie

Espace réservé aux collectivités :

www.sinoe.org : sur la fiche d'une collectivité, onglet « compétences et services », déchèterie

